

**Etude du texte :**

**Lexique :**

- « le jars » : le mâle de l'oie domestique, oiseau qui ne vole pratiquement pas
- « dégagé » : qui a de l'aisance
- « la gerbière » : un haut tas de gerbes en plein air, appelé plus souvent « meule »
- « se quiller » : se tenir debout (comme une quille)
- « être sûr de faire ses affaires » trouver du grain à volonté
- « la calandre » : une grosse alouette
- « la péronnelle » : une jeune femme sotte et bavarde
- « l'almanach » : un calendrier qui indique les dates, les fêtes, les lunaisons, des indications utiles ...
- « un jour maigre » : un jour pendant lequel on ne consomme pas de viande
- « lorsque les poules auront des dents » : expression signifiant "jamais"

**Les expressions :**

- « vu de mes yeux vu »
- « parler en l'air, c'est le cas de le dire ! »

**le début :**

« Il y avait une fois... »

**la fin :**

« L'alouette a crié : cui, cui, cui,  
Et voilà le conte fini ! »

**Eléments concernant les traditions de la vie rurale d'autrefois :**

« ... vient à bout de se quiller sur la gerbière. Et là, il était sûr de faire ses affaires : le grain ne manquerait pas. » : Après leur fauchage, on rassemblait les gerbes de seigle ou de blé en montant une gerbière (un gerbier, suivant les régions) avant le battage au fléau ou, plus récemment, à la batteuse. La gerbière était aussi le nom donné à la charrette qui transportait les gerbes ou le nom de l'ouverture dans un mur pour passer les gerbes dans la grange.

*On peut voir ces gerbières sur le tableau de Millet : Des glaneuses, exposé au Musée d'Orsay*



« (ils) étaient tous allés à la foire » : se reporter au conte des pommes mal vendues

« ... c'est aujourd'hui jour maigre. Et tu voudrais que moi je mange de la chair ? » : Les traditions religieuses étaient respectées : l'Eglise prescrivait de ne pas manger de viande en signe de jeûne et d'abstinence à certaines périodes de l'année (précisées sur les almanachs).

On peut évoquer les reproches de Maître Jacques à Harpagon qui s'arrange pour multiplier les jours maigres afin de faire jeûner ses domestiques (L'Avare de Molière, acte troisième, scène V) :

– « vous faites imprimer des **almanachs particuliers**, ou vous faites doubler les quatre-temps et les vigiles, afin de profiter des jeûnes où vous obligez votre monde »

**Liens avec d'autres textes :**

- *Le corbeau et le renard*      *Jean de LA FONTAINE*

# HENRI POURRAT

## LE CONTE DU JARS, DU RENARD ET DE L'ALOUETTE

Il y avait une fois un jars, assez dégagé pour un jars. Profitant de ce que les gens de la ferme étaient tous allés à la foire, il prend son vol et vient à bout de se quiller sur la gerbière. Et là, il était sûr de faire ses affaires : le grain ne manquerait pas.

D'aventure, passe le renard.

« Ho, ho, dit-il, que vois-je? Où est l'échelle? Tu n'es pas monté sans une échelle, mon bel ami?

— Si fait, renard, j'ai volé de mes ailes.

— Ha, mon ami, je connais mon monde, peut-être! Et toi, je te verrai voler lorsque les poules auront des dents.

— Renard, tu peux me croire, j'ai volé, j'ai volé!

— Je le croirai quand je le verrai, mon bel ami. Je te mets au défi de le faire devant moi.

— Eh bien, renard, tu vas le voir! »

Le jars battait déjà des ailes pour revenir de la gerbière au sol.

« Pauvre innocent, que vas-tu faire?! »

C'était la petite alouette, la calandre, couleur des choses, la bonne, la gentille. Elle s'était précipitée des nues pour mettre en garde le malheureux jars, encore tellement oison, et qui ne démêlait pas la malice du renard.

« Ha, prends garde, prends garde! Tu ne seras pas à terre que tu l'auras sur toi! Il a des dents, le bandit, il te le fera savoir!

— Jars, ne va pas croire cette péronnelle. Elle ne veut pas que je puisse dire à tous, dans les champs et les bois qu'aussi bien qu'elle, je t'ai vu de mes yeux vu voler! »

Ce jars était peut-être un dégagé, il n'était pas un déluré. Il hésitait, se demandant qui croire.

« Écoute, a repris le renard, regarde seulement l'almanach, c'est aujourd'hui jour maigre. Et tu voudrais que moi je mange de la chair? Ne sois pas si naïf d'écouter cette follette, qui parle en l'air, c'est le cas de le dire!

— Jars, pauvre jars, si tu l'écoutes, lui, tu es perdu sans remède! Ne fais pas cette folie! »

Le jars l'a faite. Il est venu se poser à trois pas du renard; il allait lui montrer qu'il remonterait d'un grand coup d'aile sur la gerbière. Oui, montrer qu'il savait voler...

Il n'a pas eu à prendre cette peine. Il n'a plus volé de sa vie. Les trois pas qui les séparaient, le renard les a faits d'un bond...

*L'alouette a crié : cui, cui, cui;*

*Et voilà le conte fini!*